

N° candidat :

Admission Mars 2021

Nom, Prénom :

## Compréhension discours français

Vous allez entendre un extrait d'un entretien avec Maxime Vaudano, un journaliste qui a enquêté sur l'affaire OpenLux. Toutes les questions s'entendent **selon l'opinion** des intervenants et au moment de la vidéo. **Plusieurs réponses sont possibles. Parmi les réponses, celles qui sont correctes doivent être cochées même si elles ne sont pas exhaustives.**

<https://www.france24.com/fr/émissions/l-entretien/20210217-enquête-openlux-des-milliards-d-euros-échappent-à-l-impôt-de-façon-légale>

Début : 1'19 Fin : 6'47

Ecoutez bien. Prenez des notes si vous le souhaitez. Il vous faudra ensuite répondre à 10 questions à choix multiple visant à vérifier votre compréhension du discours.

Temps disponible à la fin du discours : 10 mn.

Vous bénéficierez ensuite d'une deuxième écoute, puis de 5 mn pour vérifier et, le cas échéant, modifier vos réponses avant la fin de l'épreuve. -

Durée totale de l'épreuve : 30 minutes

1 – Que révèle cette enquête ?

- a) Les pratiques d'évasion fiscale des entreprises multinationales au Luxembourg.
- b) Un scandale de corruption au Luxembourg.
- c) Les grandes fortunes du monde entier créent des entreprises au Luxembourg pour protéger leurs actifs.
- d) Le Luxembourg refuse de donner accès à son coffre-fort.

2 – Pour quelles raisons les individus créent-ils des entreprises fantômes au Luxembourg ?

- a) Profiter des régimes d'imposition du Luxembourg.
- b) Profiter de la coutume du secret bancaire.
- c) Profiter de la stabilité de la législation du Luxembourg.
- d) Profiter de ces entreprises pour blanchir de l'argent.

3 – Quel journal est à l'origine de ces révélations ?

- a) Le consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ)
- b) The Guardian.
- c) Le Monde.
- d) Un réseau de médias partenaires.

4 – Cette enquête est différente de celles précédemment menées sur l'évasion fiscale car :

- a) Elle concerne le Luxembourg.
- b) L'affaire n'a pas été révélée par un lanceur d'alerte.
- c) Le Monde a travaillé en coopération avec un consortium.
- d) Elle ne se concentre pas tant sur les multinationales mais sur les individus.

5 – D'où proviennent les données sur lesquelles repose cette enquête ?

- a) D'un site internet accessible à tous.
- b) D'un registre facilement téléchargeable.
- c) D'une fuite de données.
- d) Des déclarations d'impôts des bénéficiaires.

6- Pourquoi le Luxembourg a-t-il publié le registre des propriétaires des sociétés du pays ?

- a) Le pays a souhaité coopérer afin de ne plus être considéré comme un paradis fiscal.
- b) Le Luxembourg souhaitait éviter d'autres scandales.
- c) Le pays a dû se conformer à une directive européenne imposant plus de transparence.
- d) Le Parlement Européen a fait pression sur le Luxembourg pour qu'il modifie sa législation.

7 – Quel est l'objectif de cette enquête ?

- a) Révéler l'identité de toutes les personnes ayant recours à l'optimisation fiscale.
- b) Comprendre le système qui permet aux fortunes de recourir à ces montages financiers.
- c) Identifier les personnes les plus emblématiques qui en abusent.
- d) Sensibiliser les lecteurs sur l'évasion fiscale en Europe.

8 – A terme, Le Monde souhaite :

- a) Que la liste complète des bénéficiaires puisse être publiée et accessible à tous.
- b) Partager ces informations avec d'autres partenaires et organisations
- c) Que ces données facilitent les poursuites judiciaires des personnes soupçonnées d'évasion fiscale.
- d) Confier la liste aux autorités.

9 – A quoi correspond la somme de 6 500 milliards d'euros ?

- a) Le manque à gagner pour les États Membres Européens.
- b) Le PIB du Luxembourg.

- c) Le nombre d'entreprises fantômes au Luxembourg.
- d) La valeur des actifs placés au Luxembourg.

10 – Les individus ayant placé leurs actifs au Luxembourg sont uniquement des Européens :

- a) Vrai
- b) Faux